

Projet de Réforme des retraites

Maintenant, on sait et on ne s'était pas trompé !

Le gouvernement persiste et pousse les salariés qui en ont les moyens vers la capitalisation

Tout le monde sera perdant

Le gouvernement confirme tous les reculs de sa réforme, et tente de démobiliser en faisant croire que seuls les jeunes seraient concernés.

- C'est faux, car tout le monde sera perdant. Les générations les plus proches de la retraite subiront des mesures d'âge imposées par une "loi-cadre". Les générations nées avant 1975 ne seraient pas touchées par la réforme "à points"... mais subiraient l'âge d'équilibre fixé à 64 ans en 2027.
- Les générations les plus jeunes subiront, elles, les reculs induits par le nouveau système : le **maintien de leur niveau de vie ne sera plus garanti, au contraire.**

Pour tenter de maintenir leur niveau de vie, les salariés seront poussés vers la capitalisation, **pour le plus grand bonheur des fonds d'épargne retraite** et de Black Rock (reportage Arte : <https://www.youtube.com/watch?v=Abz3Ab9HhaQ>).

- La **prise en compte de toute la carrière** au lieu des 25 meilleures années dans le privé pénalisera toutes celles et ceux qui ont une carrière ascendante.
- **Les cadres les mieux rémunérés (cadres supérieurs) ne vont plus cotiser sur l'ensemble de leur salaire.** Une perte majeure de droits pour les intéressés, condamnés à jouer une partie de leur retraite sur les marchés financiers (en se constituant une épargne dont les assureurs ne garantissent même pas la restitution). Une perte surtout pour le système de retraite par répartition qui serait privé de cette part des cotisations, soit environ 3 milliards par an.

Exclusion des mécanismes de solidarité

- >> La compensation des périodes de chômage, maladie, maternité,... serait renvoyée à un financement par l'impôt, avec le risque que ce soit plafonné et sous conditions de ressources...
- >> **Aucune prise en compte de la pénibilité.** Les départs avant 60 ans existant actuellement dans les régimes spéciaux et la fonction publique seront supprimés et remplacés par un compte pénibilité à minima qui bénéficie à moins de 3 % des salariés du privé, dont les critères sont discriminants pour les femmes et permet au mieux de partir à 60 ans, soit souvent après l'incapacité.
- >> **Les femmes seront les grandes perdantes**, notamment avec la confirmation des reculs sur la réversion et les droits familiaux.
- >> **L'allongement indéfini de la durée de travail est confirmé**, sans aucune prise en compte des années d'études.

Des durées de carrière ubuesques...

Ceci n'est pas une simulation :

Pour 2025, le gouvernement annonce un droit annuel à retraite de 55 centimes pour 10 euros de cotisation (soit un rendement de la cotisation de 5,5 % à l'âge du taux plein).

En fait, toute personne dont la carrière et les revenus auraient progressé dans la moyenne devrait travailler :



Le temps d'un BAC +5 avant la carrière, cela voudrait dire une fin de carrière à :



Pendant la retraite... les pensions ne seraient plus garanties !

Le montant des pensions pourrait diminuer, notamment en cas de récession : le plafonnement du financement des retraites à 14 % du P.I.B. impliquerait une amputation automatique de l'ensemble des pensions, qu'elles aient été liquidées avant ou après la mise en œuvre de la réforme.

Tout le monde est perdant avec cette réforme ! Le point clef de la réforme Delevoye/Macron, c'est la règle d'or, c'est-à-dire le blocage définitif des ressources affectées au financement des retraites à environ 14 % du P.I.B. (soit le niveau de 2018). Avec l'augmentation du nombre de retraités, il s'ensuivrait un effondrement du niveau des pensions : la réforme ne ferait que des perdants !

«La retraite par points, c'est surtout une manière de baisser le niveau des pensions en réglant chaque année la valeur du point».

François Fillon
Débat, Présidentielle 2017



FINANCER UNE AUTRE REFORME EST POSSIBLE !

Les salariés militent pour :

- le rétablissement de l'âge d'ouverture du droit à retraite à **60 ans à taux plein** pour toute carrière complète (avec une pension d'au moins 75 % du salaire de fin de carrière)
- la **prise en compte des années d'études** supérieures et des périodes d'inactivité subies dans le calcul de la retraite ;
- **l'augmentation des ressources** affectées au financement des retraites :
 - une légère **augmentation des cotisations** : +0,16 % de la part salariale des cotisations, et +0,24 % de la part patronale (soit, sur un salaire de 2500 €/mois, +10 € de cotisation mensuelle - dont 6 € payés par l'employeur)
 - l'égalité salariale entre les femmes et les hommes : **+5,5 milliards €**
 - la suppression des aides et exonérations de cotisation inefficaces et la mise à contribution des revenus financiers des entreprises (qui, contrairement aux revenus financiers des particuliers, sont totalement exonérés) **+65 milliards €**



En étant **TOUS** mobilisés, le gouvernement ou la direction d'Airbus n'aurait aucun moyen de résister à la force de nos revendications (retrait de la réforme des retraites et amélioration du système actuel, négociations salariales, revendications locales...)

TOUS ENSEMBLE

MARDI 17

DÉCEMBRE 2019

Mardi 17 Décembre

VERSAILLES

Pique-nique revendicatif à partir de 12h

Devant la préfecture des Yvelines

Manifestation à 14h de la Préfecture

De la préfecture au MEDEF en passant par la gare Versailles-Chantiers, la CPAM, le Rectorat, le CROUS et l'agence régionale de santé

Contactez-nous : cgt_elt@airbus.com